Par le pasteur Vincent ministre de la Rochelle

LA CONVERSION DE MONSIEVR IARRIGE, CY-DEVANT IESVITE,

CONFESSEVR ET PERE Spirituel de la Maison des Iesuites à la Rochelle, Admoniteur du Recteur, & Predicateur Ordinaire.

Iouxte la copie imprimée à Saumur,

Et se vend à Charenton par LOVYS VENDOSME.
M. DC. XLVIII.

THE NEWBERRY LIBRARY

Case F 39 .32C 1645v

L'IMPRIMEVR AV Lecteur.

AYant trouué moyen de recouurer copie de la Lettre de Monſieur Vincent à Monſieur Drelincourt, ſur la Conuerſion de Monſieur Iarrige, cy deuant Jeſuite: Enſemble les actes de la Profeſſion de Foy dudit ſieur, & ſes Lettres au Recteur du College des Jeſuites à la Rochelle, & au Prouincial de la Prouince de Guienne; Auec la Reſponſe de Monſieur Drelincourt à Monſieur Vincent, i'ay creu que ie ferois vne œuure agreable au public de mettre le tout en lumiere, à la gloire de Dieu & à l'edification de ſon Egliſe.

48-1127

513. 3

LETTRE DE MONSIEVR VINCENT A MONSIEVR DRELINCOVRT,

Sur la Conuerſion de Monſieur IARRIGE.

MONSIEVR ET TRES-HONORE' FRERE,

Vous auez deſia ſçeu par Madame la Ducheſſe de la Tremoille ce que ie vous diray plus particulierement par celle-cy. Il y a quelques mois que les Ieſuites firent venir icy vn de leur Ordre, qu'ils nommoient le Pere Iarrige, pour y remplir leur Chaire aux Dimanches & iours de Feſtes, apres luy auoir dõné de pareils emplois aux Aduents & Careſmes, à Poictiers, Bordeaux, & autres villes conſiderables. S'eſtant fait oüir, les Catholiques Romains luy donnoient grande approbation, & il ſe rendoit recommandable à tous par ſa ciuilité & moderation. D'ailleurs ils en faiſoient cas parmy eux pour ſa preud'hommie; & à ce ſujet les

Superieurs de l'Ordre l'auoient choisi pour le Confesseur de tous ceux de leur Maison icy, & il auoit la charge d'Admoniteur du Recteur, qui donne le droit à celuy qui l'a, de l'aduertir de ses deffauts, & de receuoir les plaintes qu'il y auroit à faire de luy, pour les porter au Prouincial. Il arriua le Ieudy 14. de Nouembre dernier, que ne m'attendant à rien moins, vn honneste homme de la Religiõ me vint trouuer de sa part, & me dit que la confiance que ledit sieur Iarrige mettoit en luy, à cause qu'ils auoient de longue main connoissance & amitié, l'auoit obligé à le choisir pour lier communication auec moy, & mesmes m'ouurir vn dessein qu'il meditoit depuis long-temps, qui estoit de donner gloire à Dieu, & se rendre à sa verité, me priant, & ceux de cette Eglise, de luy tendre les mains pour cela. Ie vous auouë que ie fus surpris & ioyeux tout ensemble de cette nouuelle, & d'autant plus que c'est chose rare que de cét Ordre on en voye venir à nous. Ie luy fis donc dire, que ie loüois Dieu de ce bon propos qu'il luy auoit mis au cœur. Mais au reste que ie l'exhortois de ne se porter point à l'executer qu'il n'y eust auparauant bien pensé; Que la voye qu'il suiuoit estoit la large & l'aisée, là

où la nôtre estoit l'estroite, & celle qui estoit pleine d'espines & de difficultez; Que de la part de ceux qu'il vouloit quitter, il pouuoit assez preuoir que veu leur irritation au sujet de sa sortie, il n'y auoit rien qu'il n'euſt à en craindre, & que de noſtre coſté au contraire, il n'y auoit rien, en ce qui estoit du monde, qu'il deuſt esperer; Que ce seroit à luy grande imprudence de se decrediter entre les siens, y tenant le rang qu'il tenoit, pour se ranger à ceux qu'il voyoit dans la fange, si les seuls intereſts de la terre le menoient; Que ie luy disois d'autant plus, que i'auois l'experience de diuers autres, qui s'estans promis que nous les ferions tous d'or, lors qu'ils seroient venus à nous, & qu'ils auroiẽt tout à souhait, n'y ayans trouué au contraire que la croix de Ieſus-Christ & les afflictions qu'il a predites à ceux qui s'enrollent sous sa milice, s'estoient rebutez, & à la fin nous auoient cauſé des scandales. Sur tout que ie le coniurois, s'il s'affermiſſoit en cette penſée, de pouruoir à ce que sa sortie du milieu des siens ne peuſt estre tachée d'aucun reproche. Tout cela luy ayãt esté repreſenté, il me dit qu'il l'auoit dés long temps anticipé, & que s'il euſt cherché, ou l'éclat du monde, ou ses aiſes, il les auoit à souhait au

lieu où il ſe trouuoit, & ſçauoit tres-bien qu'il ne rencontreroit rien parmy nous qui en approchaſt, & tant s'en faut que liens & tribulations l'y attendoient. Mais qu'il y trouueroit ce qui rẽplaceroit infinimẽt tout ce qu'il quitteroit d'auantages d'vn coſté, & ce qu'il eſprouueroit d'afflictions de l'autre, aſſauoir le ſalut de ſon ame & le repos de ſa conſciẽce; Que cela luy eſtant plus que tous les empires du monde, il fermoit les yeux à toutes autres conſiderations, & meſmes ſe tiendroit heureux, ſi Dieu l'appelloit à ſouffrir pour ſa verité, laquelle, miſerable qu'il eſtoit, il auoit detenuë ſi long temps en injuſtice. Quant à l'auis de ſortir d'auec les ſiens ſans aucune tache, qu'il m'en remercioit: mais au reſte que ſa reſolution auoit eſté telle, & ainſi qu'il viendroit à nous ſans emporter vn ſeul denier: & pour ce qui étoit de ſa vie & cõuerſatiõ paſſée, ne croyoit pas en pouuoir remporter vne meilleure approbation, que ſon admiſſion au quatriéme vœu de leur Ordre, auquel nul n'eſt receu qu'apres des informations tres exactes; Ioint les emplois honorables qu'il auoit touſiours eus entr'eux, & qu'il auoit de preſent. Ainſi qu'il me prioit, & ceux de noſtre Corps, de prendre vne entiere confiance de

luy, & nous aſſeurer que ſi d'autres nous auoient trompez, il nous dõneroit tout ſujet de ſatisfaction. Ces propos m'ayant edifié, i'en communiquay à Meſſieurs mes Collegues, & à noſtre Compagnie, qui approuuerent la diſpenſation de laquelle i'auois vſé, & eſtimerẽt que pour ſe mieux encore aſſurer qui il eſtoit, il eſtoit à propos, auant que de luy dõner vne reſponſe abſoluë, de faire des enqueſtes ſourdes de lui. Nous les fiſmes donc les plus diligentes qu'il nous fut poſſible, & n'en oüiſmes que toutes ſortes de bõs rapports. Meſmes nous appriſmes qu'ayant eſté Regẽt Premier en ce College, & diuers des noſtres s'eſtans roidis lors à y enuoyer leurs enfans, qui aujourd'huy ſont hommes faits, & ont perſeueré graces à Dieu en la Religion, & ſont, aucuns d'eux, membres conſiderables de noſtre Egliſe, iamais il ne les auoit ſollicitez à changement, & en general qu'il ne prattiquoit point ce qui eſt ordinaire aux autres qui ſont en ces emplois, de donner des Images, & Agnus Dei, & autres choſes ſemblables à leurs eſcoliers. Nous arreſtâmes donc de le receuoir, s'il ſe preſentoit à nous, & au prealable de tirer de luy vn eſcrit qui fiſt foy, que de ſon pur mouuement, & ſans ſuggeſtion & indu-

ction, il s'estoit addressé à nous, & nous auoit requis de luy tendre la main, & de le vouloir admettre à nostre Communion. Le luy ayant fait sçauoir, il eut bien tost tracé cet Escrit, que nous auons en main, seellé du seau de l'Ordre qu'il auoit en son pouuoir. Et en suitte il adjusta sa sortie le 19. du mois passé. L'ayans ouy en nostre Compagnie, il nous dit que les premiers mouuemens qu'il eut de ce que Dieu luy faisoit la grace d'accomplir, commencerent il y a enuiron quatorze ans, lors qu'estant en ce College on le choisissoit d'ordinaire pour accompagner les Prescheurs de leur Ordre, qui assistoient à nos predications pour les refuter; & qu'il reconnoissoit en nostre façon de traitter la Parole de Dieu, simple & graue tout ensemble, & pleine de bonne foy, ie ne sçay quelle efficace secrete qui luy touchoit le cœur, au lieu que la refutation que ses Docteurs en faisoient sentoit le Theatre. Ioint qu'il y remarquoit de la mauuaise foy, & qu'ils ne faisoient que biaiser & esquiuer, au lieu de respondre. Que ces semences estans demeurées dedans son cœur, auec le temps y auoient fait fruit; sur tout depuis qu'ayant esté employé à prescher, il auoit mieux estudié nostre doctrine,

&rine, laquelle plus il auoit examinée, plus il l'auoit trouuée conforme à la Parole de Dieu. A la verité, que les interests de la terre l'auoient combattu long-temps ; mais enfin que Dieu luy auoit fait la grace de les postposer à ceux du ciel. Nous ayant en suitte deduit ses raisons, nous le receusmes le 25. du mesme mois à faire sa Profession en nostre Compagnie, n'ayans pas iugé à propos de la luy faire faire en public, afin d'euiter le sclat lequel en ce cas nous preuoyïons. Mesmes nous trouuasmes bon qu'il se retirast puis apres ailleurs, iugeans bien que ceux qu'il quittoit en auroient du mal de cœur, & le verroient icy tres-mal volontiers, bien qu'au reste il n'y ait rien en son action que selon la liberté que nous en donnent les Edicts du Roy. De vous dire le detail de sa sortie, & les moyens dont il vsa ayant à se separer de son Compagnon, il seroit superflu. Quoy que ce soit, ce fut vn tel menagement, que les siens ne sçauent iusques icy ce qu'il est deuenu; Et de nostre part nous ne les auons pas imitez és trophées & vacarmes qu'ils font ordinairement quand ils diuertissent le moindre Sauetier, ou la plus simple Reuandereſſe, & iusques icy nous sommes retenus dans le

silence. Ie preuoy neantmoins qu'à l'aduenir il sera malaisé que la chose demeure secrette, à cause que les Catholiques Romains qui le gouſtoient s'enquierent fort où il est allé, & que de nostre part il est difficile que diuerses personnes en ayans connoissance, il n'eschape à quelcun de s'en ouurir. En tout cas nostre dessein n'a pas esté de l'enseuelir pour touſiours, veu que ce seroit pecher contre l'edification. Ainsi il vous sera libre, s'il vous plaist, d'en faire part à qui vous iugerez conuenable. Pour ce qui est du Personnage, l'ayant entretenu & sondé, i'en fais tres-bon iugement, & le croy rond & sincere. D'ailleurs, il est homme de bon sens. Pour ce qui est de la literature, il a de tres-bonnes Humanitez, & a fait des pieces publiques dedans leurs Colleges de Bordeaux, & d'icy, qui ont eu grande approbation, & ont esté mises sous la presse. De plus, il a sa Logique bien en main, & tesmoigne y estre exercé. Quant à la Theologie, telle qu'elle s'enseigne au milieu d'eux, il s'y estoit fort estudié; de sorte que ie ne croy pas qu'ils ayent beaucoup de gens de cette maille. Ayant toutes ces aydes, n'estant aagé que d'enuiron quarante & deux ans, & se proposant auec

grãd desir de se porter à l'estude de la vraye Theologie, j'estime que sous le bon plaisir de Dieu, il sera pour faire fruit. Ie ne dois pas vous obmettre vne chose que i'ay prisée en luy. C'est qu'au lieu de faire comme plusieurs, qui estimans se recommander disent beaucoup de mal de ceux qu'ils quittent, quant à luy il en parle tres-moderément, & dõne eloge à plusieurs d'entr'eux, pour ce qui est de la vie & de l'erudition. Mesmes il les descharge de plusieurs choses que la creance commune leur impute, protestant n'en auoir eu nulle connoissance. Il se peut qu'il n'auoit pas penetré en tous les secrets; mais tousiours cette modestie m'a semblé loüable. D'autant que i'ay creu que vous seriez bien aise de voir l'Acte de sa Profession, & la copie de certaines Lettres qu'il apporta toutes dressées, pour apres sa sortie, les addresser à son Prouincial, & au Recteur de ce College, comme de fait il a laissé ordre pour les leur faire tenir, i'en accompagne celle-cy, laquelle ie ne feray plus longue que pour prier Dieu que cet exemple puisse seruir à ceux qu'il a laissez, afin que de leurs tenebres ils viennent à la lumiere de la verité, que cettui-cy a eu le courage de confesser, & se rangent aux

Acte de la Profession de Foy de Monsieur Iarrige, extrait des Actes du Consistoire de l'Eglise Reformée de la Rochelle. Du Mercredy 25. Decembre 1647.

LE sieur Pierre Iarrige, natif de Tulles en Limousin, aagé de 42. ans, ayant demandé d'estre oüi en la Compagnie du Consistoire, y a representé que depuis 24. ans, il auroit vescu en l'Ordre des Iesuites, où ayant passé par tous les degrez, il seroit paruenu à estre Profez du quatriéme & dernier de leurs Vœux, & auroit esté employé à la Predication à Agen, Nantes, Poictiers, Bordeaux, & autres bonnes villes de ce Royaume, & enfin auroit esté enuoyé en leur Maison de cette ville, pour y estre Confesseur & Pere spirituel, comme ils appellent, de tous ceux de ladite Maison, & de plus, Admoniteur du Recteur, & Predicateur ordinaire. A quoy s'employant, bien que ce fust d'ailleurs auec toute la satisfaction qu'il eust pû esperer demeurant parmy eux: Neantmoins sa conscience n'auroit pû permettre qu'il s'y arrestast plus long-temps, veu que depuis plusieurs

années Dieu luy auroit fait la grace de luy dessiller les yeux, & de luy faire reconnoistre les erreurs & superstitions qui sont en l'Eglise Romaine, & particulierement audit Ordre des Iesuites: & au contraire, que la vraye & pure creance est celle des Eglises Reformées, ausquelles ayant desir de se ranger, estant tout à fait resolu de donner gloire à Dieu par la franche confession de sa Verité, il prioit tres-affectueusement ladite Compagnie de le receuoir à en faire sa Profession au milieu d'elle. Sur quoy ladite Compagnie l'ayant ouï plus particulierement sur les motifs de cette sienne resolution; & ayant eu d'ailleurs pleine information des loüables tesmoignages qui luy ont esté generalement rendus iusques icy par tous les siens: Elle a loüé Dieu de tout son cœur de la grace qu'il luy a plû desployer en son endroit, & enclinant à son desir, auquel il a protesté d'abondant n'auoir autre but que celuy de la gloire de Dieu, & de son salut, luy a accordé ce dont il la requeroit. Au moyen dequoy il a iuré saintement deuant Dieu & ses Anges, qu'il renõce de bon cœur aux erreurs & abus dont l'Eglise Romaine est remplie, & particulierement au pretendu Sacrifice de la Messe,

Acte de la Profession de Foy de Monsieur Iarrige, extrait des Actes du Consistoire de l'Eglise Reformée de la Rochelle. Du Mercredy 25. Decembre 1647.

LE sieur Pierre Iarrige, natif de Tulles en Limousin, aagé de 42. ans, ayant demandé d'estre oüi en la Compagnie du Consistoire, y a representé que depuis 24. ans, il auroit vescu en l'Ordre des Iesuites, où ayant passé par tous les degrez, il seroit paruenu à estre Profez du quatriéme & dernier de leurs Vœux, & auroit esté employé à la Predication à Agen, Nantes, Poictiers, Bordeaux, & autres bonnes villes de ce Royaume, & enfin auroit esté enuoyé en leur Maison de cette ville, pour y estre Confesseur & Pere spirituel, comme ils appellent, de tous ceux de ladite Maison, & de plus, Admoniteur du Recteur, & Predicateur ordinaire. A quoy s'employant, bien que ce fust d'ailleurs auec toute la satisfaction qu'il eust pû esperer demeurant parmy eux: Neantmoins sa conscience n'auroit pû permettre qu'il s'y arrestast plus long-temps, veu que depuis plusieurs

années Dieu luy auroit fait la grace de luy dessiller les yeux, & de luy faire reconnoistre les erreurs & superstitions qui sont en l'Eglise Romaine, & particulierement audit Ordre des Iesuites: & au contraire, que la vraye & pure creance est celle des Eglises Reformées, ausquelles ayant desir de se ranger, estant tout à fait resolu de donner gloire à Dieu par la franche confession de sa Verité, il prioit tres-affectueusement ladite Compagnie de le receuoir à en faire sa Profession au milieu d'elle. Sur quoy ladite Compagnie l'ayant ouï plus particulierement sur les motifs de cette sienne resolution; & ayant eu d'ailleurs pleine information des loüables tesmoignages qui luy ont esté generalement rendus iusques icy par tous les siens: Elle a loüé Dieu de tout son cœur de la grace qu'il luy a plû desployer en son endroit, & enclinant à son desir, auquel il a protesté d'abondant n'auoir autre but que celuy de la gloire de Dieu, & de son salut, luy a accordé ce dont il la requeroit. Au moyen dequoy il a iuré saintement deuant Dieu & ses Anges, qu'il renõce de bon cœur aux erreurs & abus dont l'Eglise Romaine est remplie, & particulierement au pretendu Sacrifice de la Messe,

& à toutes ses dependances. De plus, il a aussi renoncé à tous ses Vœux Monastiques, & declaré qu'il se range de pleine affection à la Foy & Communion des Eglises Reformées de ce Royaume, auec resolution ferme d'y perseuerer, moyennant l'ayde de Dieu, iusques à son dernier soupir. D'ailleurs, il a aussi promis de s'assujettir à l'ordre & discipline selon laquelle les Eglises de ce Royaume sont conduites. Et de tout ce que dessus, le present Acte ayant esté dressé & enregistré, suiuant l'ordre vsité en tels cas, il l'a signé de sa propre main.

Signé, PIERRE IARRIGE.

Lettre de Monsieur Iarrige à Monsieur Pierre Cadiot Recteur du College des Iesuites à la Rochelle.

MONSIEVR,

Dieu qui par vn secret merueilleux de sa Predestination appelle ceux qu'il luy plaist à sa sainte connoissance, & par elle au salut, a finalement esclairé mon ame, & m'a fait voir, par sa diuine misericorde, que i'ay vescu dans les tenebres de l'erreur, & dans l'im-

l'impureté des inuentions humaines, tout le temps que i'ay demeuré dans la profeſſion de la Foy Romaine, & en l'Ordre des Ieſuites. Pluſieurs années ont coulé depuis que Dieu a fait briller les commencemens de cette lumiere dans mon cœur : mais la chair qui combat contre l'eſprit me l'a faite detenir en injuſtice. Maintenant, par la grace de Dieu, eſtant demeuré vainqueur, ie vous declare que ie regrette tres-ſenſiblement d'auoir tant attendu à me rendre aux inſpirations diuines, & vous aſſeure que j'entre de tres-bon cœur, & ſans autre ſuggeſtion ni perſuaſion que la grace celeſte, dans la Communion des Egliſes Reformées. Ie ſçay qu'à la façon ordinaire de vos Maiſons, vous examinerez quels peuuent eſtre les motifs qui m'ont peu porter à vn changement ſi nouueau & ſi peu attendu, d'vne perſonne qui a veſcu parmy vous 24. ans. Il n'y a neantmoins aucun ny de voſtre Corps, ny Eſtranger, qui puiſſe dire que ce ſoit pour auoir mal verſé, & eu mauuais nom dans vos Communautez. Que ſi la paſſion & vn zele mal fondé le faiſoit dire à quelcun, il ſeroit ſuffiſamment refuté par la conſideration des emplois, que i'auois

preſentement en voſtre Maiſon, où j'eſtois le Confeſſeur de tous les Peres & de tous les Freres, le Prefet des choſes ſpirituelles, voſtre Admoniteur en particulier, & celuy par conſequent à qui vos inferieurs pouuoient addreſſer leurs plaintes en cas de beſoin. Vous ſçauez que ces charges ne ſe donnẽt qu'aux perſonnes les plus pieuſes, & dõt on tient que la vie eſt des plus exemplaires. Ainſi vous ne pourriez pas tirer la mienne en ſoupçon. On ne peut non plus m'imputer que ie ſorte de voſtre Compagnie pour m'eſtre deſpleu en ma condition, & m'eſtre veu en la fange; car i'eſtois paruenu au degré le plus conſiderable qui ſoit en voſtre Ordre, ayant eſté receu à faire le quatriéme vœu, auquel on n'admet ſinon ceux qui ont eſté eſprouuez par vn long-temps, dans les Sciences, & dans la pratique de la vertu; degré qui attire apres ſoy tant de reſpect & de reputation dans voſtre Corps, que c'eſt le but auquel tous aſpirent, & iugent heureux ceux qui ont peu y atteindre. Ie me tiens auſſi tres-aſſeuré qu'on ne iugera pas que ce ſoit l'eſperance des biens qui m'attire; car ie ſors d'auec vous tout nud, pour au lieu d'vne pauureté feinte, en eſpouſer vne veritable, à la ſuitte de celuy qui n'a pas

eu où reposer son chef, sans sçauoir où i'auray retraite, ny de quoy ie seray nourry ou reuestu; au lieu que demeurant parmy vous, i'eusse peu aller iusques au bout du monde, viuant à mon aise, & logé chez moy, puis que vous auez par tout des Maisons bien rentées, dont toutes les commoditez sont principalement pour les Profez. Si ie regardois le temps present, & non pas l'eternité, qui ne voit combien ie perdrois au change? Ie croy qu'on ne se persuadera pas aussi que ie me separe de vos Communautés par faute d'employ honorable, puis que depuis sept ans i'ay esté choisi pour prescher des Aduens & Caresmes, & les Dimanches de toute l'année, dans les bonnes villes, comme Fontenay, Sarlat, Agen, Engoulesme, Poictiers, Bordeaux, & dernieremẽt aux Estats de toute la Bretagne, dans la ville de Nantes, où Monsieur l'Eueſque me destinoit l'an suiuant l'vne des deux Chaires de l'Aduent, & du Caresme, selon que i'en ay les lettres. De plus, vous n'ignorez pas que Monsieur l'Archeueſque de Bordeaux m'auoit demandé pour faire auec luy la premiere visite de son Dioceſe, ainsi qu'auparauant i'auois eu cét employ prés de Monsieur de Lingendes; de sorte que les procez ver-

baux de sa visite se trouuẽt signez de moy; & par tout i'ay presché en sa presence. Tous ces emplois estans les plus considerables, qu'vn Iesuite puisse auoir, i'y eusse trouué dequoy me satisfaire, si ie n'eusse visé à vn autre but. Or ce but, Monsieur, n'est autre que la pure gloire de Dieu, & le desir de mon salut, qui ont preualu sur toutes autres considerations. C'est le compte que i'ay creu vous deuoir rendre de ma sortie. Tous ceux de vostre Maison auront pû remarquer que ie l'ay mesnagée sans bruit. Si on est resolu d'en faire, ie sçay le moyen de me defendre, & de plaider ma cause de parole ou par escrit, & ie feray en l'vne & en l'autre Langue. Cependant le meilleur aduertissement que ie vous puisse donner en qualité de vostre Admoniteur, & pour vous en rendre le dernier office, c'est celuy de suiure mon exemple, d'ouurir les yeux à la verité, & l'ayant connuë, la confesser hardiment. Ie ne cesseray de supplier Dieu qu'il vous en face la grace, veu que ie suis nonobstant mon changement,

MONSIEVR, Vostre tres-humble & tres affectionné seruiteur, P. IARRIGE.

De vostre College de la Rochelle, ce iour de mon depart 19. Decembre 1647.

Et au dessus, A Monsieur, Monsieur Pierre Cadiot, Recteur du College des Iesuites, A la Rochelle.

Lettre de Monſieur Iarrige, à Monſieur Gilbert Rouſſeau, Prouincial des Ieſuites en la Prouince de Guienne.

MONSIEVR,

Ie preuois que vous ſerez ſurpris & ſans doute déplaiſant, d'entendre par celle-cy vne nouuelle, qui à la bien prendre vous deuroit réjoüir & edifier. Apres auoir combattu pluſieurs années l'inſpiration du S. Eſprit, & refuſé de donner les mains à la Verité connuë, Dieu finalement par ſa miſericorde s'eſt rendu maiſtre de mon cœur, & m'a fait triompher de l'erreur & de l'obſtination. De là vient que ie me reſous abſolument à quitter, non ſeulement l'Ordre des Ieſuites, mais auſſi la Communion Romaine, pour me ranger à la creance des Egliſes Reformées, & vous addreſſe celle-cy pour vous en faire mon entiere declaratiõ. Le motif de ce changement n'eſt point l'eſperance des biens, car ie laiſſe des Maiſons & des Colleges opulens, pour m'abandonner à la prouidence de celuy qui nourrit les

mouscherons & les vers. Ce n'est pas aussi l'ambition & le desir d'honneur, car à quel éclat peux-je aspirer me jettant dans le party de ceux qui sont tenus auiourd'huy pour la ballieure du monde? Au lieu que demeurant parmi vous, ie pouuois auoir du moins des emplois aussi considerables, que ceux que vos predecesseurs les Prouinciaux m'ôt donné, m'ayans fait prescher à Castel-jaloux, à Agen, Engoulesme, Sarlat, Fontenay; & vous mesmes, Monsieur, m'auez employé souuent aux belles occasions dans la Metropolitaine de Bordeaux, & tout fraichement à l'Octaue de Poitiers. Vous auez encore moins sujet de croire que la cause de ma Conuersiõ soit quelque mescõtentemẽt receu dans l'Ordre, car tous sçauent que le Pere General apres les informations deuëment faites m'a donné le degré de Profés des quatre Vœux, qui est le rang le plus eminent de vostre Compagnie; & aujourd'huy mon occupation estoit de prescher dans la Rochelle, *où trente des plus sçauans & des plus zelez de la Prouince, eussent fait gloire d'estre employez*, ainsi que vous m'escriuiez à Fontenay, en datte du 10. d'Octobre. Ie sçay biẽ que vous ne direz pas aussi que c'est ma mauuaise vie qui m'a jetté dehors, veu que

vous mesmes m'auez choisi pour estre le Directeur Spirituel de toute la Maison, le Pere Confesseur des vostres, & l'Admoniteur du Recteur, pour, selon le besoin, l'aduertir charitablement de ses fautes. Si ie faisois vne Declaration estenduë, & non pas vne courte Lettre, ie dirois icy les raisons principales qui m'ont meu à faire ce changement, mais ni mon dessein, ni le temps, ne me le permettent pas, ayant ajusté mon depart pour sortir cette iournée. Ie le feray lors que Dieu m'aura conduit en lieu où ie le puisse auec plus de loisir & de seureté. Il me suffit de vous dire, comme en passant, que les premiers mouuemens m'en vinrent, lors qu'estant Regent de la premiere Classe de ce College, i'estois commandé d'accompagner le Pere Audebert aux Predications que faisoient lors les Pasteurs de l'Eglise Reformée. Cette modeste grauité auec laquelle ie leur entendois prescher l'Euãgile, cette retenuë à ne se point eschapper en paroles ridicules & iniurieuses, ainsi que ie voyois faire dans nos Sermons, & cette force accompagnée d'vne grande netteté dans l'interpretation de la saincte Parole, me touchoient tendrement le cœur, & jetterent alors des semẽces qui sont touſiours demeu-

rées en mon esprit, & ont produit maintenant la resolution que vous voyez en moy; Car mes estudes de Theologie acheuées, ayant esté employé à la Predication, & à cét effet pris le soin d'estudier & de mediter plus serieusement l'Escriture, ie vous auouë que l'euidẽce d'vne infinité de passages que i'y trouuois, m'a donné la gehenne & conuaincu du contraire de ce que i'enseignois. Sur tout m'estant meslé à mon tour d'aller ouyr par office Messieurs les Ministres, & les refuter, ma cõscience refutoit au dedans toutes mes refutations, & m'adjournoit deuant le Thrône du Dieu de la verité que ie combattois. Il est vray que diuerses raisons tirées du monde m'ont arresté quelque tẽps; Mais cõme il est trop dur de regimber toûjours contre les aiguillons, enfin i'ay plié sous la douce force que Dieu déployoit en moy, & ay obeï courageusement aux mouuemens pressans du S. Esprit. C'est, Monsieur, ce dont i'ay desiré vous informer, en partant de cette Maison qui dépend de vostre jurisdiction. Et comme ie sors sans aucun mescontentement particulier, aussi ie conserue vne entiere charité pour tous ceux desquels ie desire la conuersion. En particulier, ie seray tousiours memoratif de la bonne

bonne volonté que vous m'auez tesmoignée, & qui me fera pousser des vœux continuels à celuy qui a illuminé mes yeux, à ce qu'il dessille les vostres: Et ne crois pas vous pouuoir donner vn meilleur tesmoignage que ie suis,

MONSIEVR,

Vostre tres-humble, & tres-affectionné seruiteur, P. IARRIGE.

Du College de la Rochelle, ce iour de mon depart 19. Decembre 1647.

Et au dessus,

A MONSIEVR,
Monsieur Gilbert Rousseau, Prouincial des Iesuites en la Prouince de Guienne,
A Bordeaux.

Response de Monsieur Drelincourt, à Monsieur Vincent.

MONSIEVR ET TRES-HONORÉ FRERE,

La nouuelle qu'il vous a plû de m'écrire m'a apporté beaucoup de joye & de conso-

lation : & non seulement à moy, mais aussi à tous ceux de nos Freres ausquels ie l'ay communiquée. Il n'y a que Dieu seul qui connoisse les cœurs, & qui puisse penetrer dans les secrets de l'auenir. Mais la charité n'est point soupçonneuse, & elle ne pense point à mal. Le personnage estant tel que vous le dépeignez, il y a toute apparence que sa Conuersion est vraye & sincere, & qu'auec l'aide & la benediction de Dieu, elle fera du fruit & nous edifiera. I'ay leu auec vn plaisir singulier l'excellent Acte qu'il a dressé luy-mesme, & qu'il a escrit & signé de sa main, & seellé du seau de son Ordre. Ie treuue qu'il est fort naïf, & qu'il cõprend en peu de mots tout ce qui se peut dire sur vn si riche sujet. C'est vn effet tout particulier de vostre bonté d'auoir voulu m'en faire voir l'original, lequel ie vous renuoye selon vostre desir. Les Lettres que ce nouueau Proselyte a treuué bon d'écrire au Recteur du College des Iesuites à la Rochelle, & au Prouincial de Guienne, m'ont aussi fort satisfait. Le stile en est fort clair, & le raisonnement puissant. On y apperçoit l'image de la Verité qui y est profondemẽt empreinte: & on y voit reluire vne simplicité chrestienne, & vne grauité modeste. Sur tout i'admi-

re auec vous, Monsieur, cette sage retenuë, & cette charité auec laquelle il parle de ceux qu'il a quittez, & publie les bons offices qu'il en a receus. Les motifs de sa Conuersion font voir à l'œil combien est adorable la sage Prouidence de Dieu, qui tire la lumiere des tenebres, & qui fait que ceux-là mesmes nous beniſſent, qui auoient esté enuoyez & gagez pour nous maudire. Cet exemple nous apprend à ne desesperer iamais du salut de personne, de quelque Ordre ou condition qu'il puisse estre. Dieu a ses Esleus par tout, & son Esprit souffle où il veut. Tout ainsi que pour bastir le Temple de Salomon on employa toute sorte de materiaux: aussi Dieu tire de toutes parts les pierres viues dont il edifie son Eglise. Cela ne vient ny du voulant, ny du courant, mais de Dieu qui fait de son bien ce que bon luy semble, & qui fait misericorde à qui il fait misericorde. S. Iean Baptiste voyant que plusieurs Fariſiens & Sadduciens venoient à son Bapteſme leur dit, *Engeance de viperes qui vous a donné auis de fuir l'ire qui est à venir* ? Mais lors que les enfans de tenebres accourent à cette merueilleuse lumiere de l'Euangile qui resplendit au milieu de nous, il n'y a pas dequoy s'en estonner. Car Dieu

tient en ſa main le cœur de tous les hommes. Des pierres meſmes il peut ſuſciter des enfans à Abraham. Ses plus grands ennemis viennent, quand il luy plaiſt, pouſſer à la rouë de ſes victoires, & honorer le char de ſon Trionfe : Et des bouches ouuertes pour blaſphemer contre ſon S. Nom, il en fait quelquesfois les Herauts de ſa gloire. En tous les aages de l'Egliſe Dieu a fait eſclatter de ſemblables miracles. Dés que le Seigneur Ieſus eut commencé à publier l'Euangile du Royaume, des principaux Fariſiens vinrent à luy, & firent vn religieux hommage à ſes diuins myſteres. Les Soldats qui auoient eſté enuoyez pour troubler ſa predication, & ſe ſaiſir de ſa perſonne, furent contraints de s'écrier, *Iamais homme ne parla comme fait cét homme*. Dans le Conſeil aſſemblé exprés pour chercher les moyens de le faire mourir, il ſe treuua des Aduocats de ſon innocence. Des deux brigands qui furent attachez à ſes coſtez, il en conuertit l'vn auec telle efficace, qu'en vn inſtant il en fit vn Euangeliſte : Et c'eſt la cõpagnie qu'il choiſit pour entrer en trionfe dedans ſon Paradis. D'entre ceux-là meſmes qui le crucifioient, quelques-vns frapperent leur poitrine en criant, *Veritablement*

537
celuy-cy estoit le Fils de Dieu. A peine ce grand Dieu & Sauueur eut-il quitté le monde selon sa chair, qu'il conuertit miraculeusemẽt le plus furieux persecuteur de son Eglise. D'vn loup raviſſant il en fit vn agneau; & de cét agneau le Pasteur des brebis qu'il a rachetées par son propre Sang. Il se peut dire des Saints Apostres ce qui a estédit des anciens Fideles, *qu'ils ont éteint la force du feu & fermé la gueule des lions.* Ils ont conuerty en amour & en compassion les animositez les plus ardentes. Des mortels ennemis du nom Chrétien, ils en ont fait les charitables protecteurs. Et au son de leur trompette, les piliers du Temple des Idoles sont deuenus les colomnes de la Maison de Dieu. Chacun sçait que du temps de nos Bienheureux Ayeuls, quelques vns qui estoient entrez en leurs Assemblées, seulement pour en rire, & d'autres pour vne fin encore plus pernicieuse & plus criminelle, ont reconnu que Dieu estoit au milieu d'eux, & qu'on l'y adoroit en esprit & en verité. Ils ont voulu participer à leurs souffrances, afin d'auoir part à leur gloire & à leur felicité. On a veu croistre le nombre des enfans de Dieu au milieu des feux, & à l'aspect des plus effroyables supplices. Des bourreaux cruels

& tout rouges du ſang de Ieſus, ont eſté en vn clin d'œil changez en Confeſſeurs & en Martyrs. Enfin rien n'eſt impoſſible à Dieu qui fait viure les morts, & qui appelle les choſes qui ne ſont point, comme ſi elles eſtoient. C'eſt pourquoy, Monſieur, ce n'eſt point de merueilles, ſi de toute ſorte de Moines, & meſmes d'entre les Ieſuites, Dieu arrache des ames pour les aſſembler au faiſſeau de vie. Mais il y a beaucoup moins de ſujet de s'eſtonner de voſtre Ieſuite que d'aucun autre. Car dés lors que l'on a remarqué en lui la modeſtie & la douceur, auec vne vie ſaincte & irreprehenſible, on a pu dire *qu'il n'eſtoit pas loin du Royaume des Cieux.* Dieu qui l'y a fait entrer en ſes grandes miſericordes, l'y vueille affermir par la puiſſance inſurmontable de ſon Eſprit, & luy faire la grace d'eſtre fidele iuſques à la mort afin de pouuoir heriter la Couronne de vie. Depuis peu nous auons auſſi receu en noſtre Conſiſtoire pluſieurs perſonnes qui ſont ſorties de diuers Conuents: & notamment quatre Capucins, dont deux eſtoient Predicateurs: Mais nous attendons à nous en réjoüir iuſques à ce que nous ayons veu l'effet de ce qu'ils nous ont promis, de perſeuerer conſtamment en la Foy,

& de viure d'vne vie aussi sainte & innocente, que la Religion qu'ils ont embrassée est Celeste & Diuine. Ie regarde la conuersion de tous ces particuliers, comme les premices de la moisson generale que nous deuons esperer de la faueur du Ciel. Quand le bon plaisir de Dieu sera venu, il attirera en son Saint Temple les Ordres & les Nations toutes entieres. Et enfin il assemblera tous ses Eleus des quatre coins du monde: Et nous serons tous rauis és nuées du Ciel en l'air, pour estre eternellement auec le Seigneur Iesus, en la Compagnie de tous les Saints & de tous les Anges triomfans. Les fruits de vostre sainte & fraternelle amitié sont si doux & si agreables, que ie vous supplie tres-humblement de ne me les point épargner : comme de mon costé ie desire de viure & de mourir,

MONSIEVR & tres-honoré Frere,

Vostre tres-humble Frere, & tres-obeïssant seruiteur, DRELINCOVRT.

De Paris, ce 29. iour de l'an 1648.

Et au dessus,

A MONSIEVR, Monsieur Vincent.
F. M. D. S. E.
A la Rochelle.